

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 JUILLET 2024

Nombre de Conseillers	
En exercice	: 15
Présents	: 12
Votants	: 14

L'an deux mille vingt-quatre

Et le 16 juillet

À dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Andancette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Frédéric CHENEVIER, Maire.

Date de convocation

10/07/2024

Date d'affichage

17/07/2024

Présents :

C. BERTHOUSE	F. CHENEVIER	E. GARCIA
P. GAUTHIER	S. JEMOUR	N. PERRIER
O. LAFON	A. MARIUTTI	
D. REVOL	C. PAUZIN	
C. VERT	C. ROUSSELLET	

Absents et excusés : V. MEYRAND-DELOCHE, C. JULIA, E. OSTINS

Pouvoirs : V. MEYRAND-DELOCHE à C. VERT,
C. JULIA à F. CHENEVIER,

Secrétaire de séance : C. VERT

Approbation du procès-verbal du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 juin 2024.

DCM18/2024

Rénovation de la salle des fêtes : Avenant 1 Lot 5

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre du marché public de travaux de rénovation de la salle des fêtes, l'entreprise « Hauterives Chauffage », titulaire du lot N°5 (plomberie sanitaire VMC chauffage), propose un avenant d'un montant de 1 381 €HT pour travaux supplémentaires relatifs à la reprise du réseau sanitaire du bar ayant subi un sinistre en cours des travaux (infraction et réseaux endommagés et volés).

Ces travaux supplémentaires devant être réalisés et le montant supplémentaire engendrant une incidence financière de plus de 2,30 %, il est nécessaire de passer un avenant avec cette entreprise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Donne son accord pour passer un avenant N°1 du Lot 5 (Entreprise Hauterives Chauffage) avec une incidence financière de 1 381 €HT portant le nouveau montant du marché à 61 531 €HT,
- Charge le Maire de signer et de notifier à l'entreprise tout document concernant cet avenant.

Contre : 0 Pour : 14

DCM19/2024

Subvention exceptionnelle au Comité des fêtes d'Andancette

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Comité des fêtes sollicite une subvention exceptionnelle pour l'organisation de sa manifestation festive et notamment un feu d'artifice.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 2 100 € au Comité des fêtes d'Andancette.

Contre : 0 Pour : 14

Droit de Prémption Urbain

Le Maire informe l'assemblée qu'une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de prémption urbain a été déposées en Mairie pour :

- Un terrain bâti de 20 907 m² situé « rue des usines »

La commune n'entend pas exercer son droit de prémption urbain pour cette déclaration.

Informations et courriers divers

- Madame BECHERAS Evelyne a présenté au Conseil Municipal son association « Don d'Organes 26-07 » et le projet de ville ambassadrice.
- Monsieur le Maire notifie à l'assemblée l'attribution par le département de la Drôme d'une subvention de 145 560 € pour la rénovation globale de la salle des fêtes.
- Monsieur le Maire annonce également l'attribution par le département de la Drôme d'une dotation de 12 480 € au titre de la dotation forfaitaire de voirie et une dotation de 15 691 € au titre de la solidarité territoriale.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du départ au premier octobre prochain de Madame Béatrice ROUX, adjointe administrative.
- Le Conseil Municipal souhaite diffuser par différents canaux de communication (journaux, réseaux sociaux) sur le rappel de l'interdiction des feux d'artifices privés sans autorisation.
- Deux appartements seront vacants au 31/08/2024 et 30/09/2024, respectivement situé impasse Perotti et rue de Bellevue au Creux de la Thine.
- Discussion au sujet de l'éclairage public et notamment sur la simulation (du 01/06/2024 au 30/08/2024) du coût pour une heure d'éclairage supplémentaire soit 340 €.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 20h10.

Liste des délibérations :

DCM18/2024 : Rénovation salle des fêtes : Avenant n°1 Lot 5

DCM19/2024 : Subvention exceptionnelle Comité des fêtes

Frédéric CHENEVIER,	Patrick GAUTHIER,	Christine VERT,	Christophe PAUZIN,	Virginie MEYRAND DELOCHE, Pouvoir à C. VERT
Catherine JULLIA, Pouvoir à F. CHENEVIER	Olivier LAFON,	Cédric ROUSSELLET,	Cathy BERTHOUSE,	Elvire GARCIA,
Sabri JEMOUR,	Audrey MARIUTTI,	Erwan OSTINS,	Delphine REVOL,	Norbert PERRIER,